



Seloncourt Dynamique et Solidaire

Des idées, des actions pour une alternative de gauche et écologique
Le bulletin n° 31 de l'association

Bonne année à tous les Seloncourtois

Comme annoncé dans le dernier SELONCOURT.COMM, vous trouverez dans cette 31^{ième} édition de notre publication, ainsi que sur notre site internet, le texte censuré de la tribune politique du groupe SDS. Cela vous permettra de mettre un peu de lumière sur le tract jaune que vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres.

Vous constaterez que le groupe SDS reste motivé quant à l'application des directives en faveur des pistes cyclables mais qu'il se heurte à une incompréhensible obstination.

Obstination qui met à mal la part du colibri, promise par le Maire.

**Au nom de toute l'association, je vous présente
 nos meilleurs vœux pour l'année 2018.**

Voici l'objet du courroux de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire a fait distribuer dans les boîtes à lettres un tract de « Seloncourt Avenir » pour tenter d'expliquer aux Seloncourtois la raison pour laquelle il avait censuré l'article du groupe SDS prévu pour le « Seloncourt.comm » de janvier 2018.

De nombreuses personnes n'ont pas compris ces écrits. Par souci de transparence et comme annoncé dans le texte de substitution **vous pouvez lire, ci-dessous, le texte censuré :**

« On n'est pas là pour se faire engueuler... » Boris VIAN.

C'est une curiosité, le Conseil Municipal de SELONCOURT ! Il est dommage qu'il ne soit pas plus fréquenté par les administrés. Un Conseil révélateur des méthodes et des idées anciennes qui prévalent sous la baguette (ou la trique ?) de son chef. Poser une question publiquement sur l'avancement des travaux rue Viette et rue du Centre provoque un refus courroucé et des propos peu amènes. Demander plus de concertation également : « ça fait 30 ans que j'entends ça ! » 30 ans ancrés sur des méthodes et des idées qui lui font ignorer les évolutions du monde qui nous entoure. Colères, propos parfois blessants, les conseillers d'opposition en prennent pour leur grade. Le mépris s'affiche, oublieux du respect dû au public et aux élus. Dommage que le maire ne s'applique pas à lui-même son pouvoir de police et son devoir de politesse.

Comme dans la chanson, nous les élus du groupe SDS, « on n'est pas là pour se faire engueuler », ni « pour se faire assommer ». Et si nous n'étions pas là, « ça f'rait du tort à la République ».

Les élus du groupe SDS vous représentent et vous souhaitent une Bonne Année à Toutes et à Tous.

Diffamer: c'est porter atteinte à la réputation d'une personne ou d'un corps constitué par des propos ou des écrits non fondés ou mensongers.

Ce texte, même si on peut comprendre qu'il ne plaise pas à Monsieur le Maire, ne relate que la réalité du déroulement des conseils municipaux. On ne peut absolument pas parler de diffamation, ni invoquer la loi pour censurer ces écrits.

Nous sommes d'accord avec Monsieur le Maire, les débats lors des conseils municipaux doivent se réaliser dans le respect mutuel des opinions. Mais justement, les élus du groupe SDS sont rarement écoutés et entendus, ni lors des commissions, ni durant les conseils municipaux.

C'est un vieux sujet.

Nous remarquons cependant, que grâce à ce texte, le dernier conseil municipal s'est déroulé de manière beaucoup plus sereine.

Des points de désaccords existent dans la gestion de notre ville, nous les exprimons et forcément cela dérange.

Nos bulletins d'informations (feuille rose) sont édités aux frais des adhérents de l'ASDS. Les réponses de la municipalité sont faites dans le bulletin communal payé par les contribuables ! 2 poids 2 mesures ! Et la vérité est à rechercher par les lecteurs dans les écrits des uns et des autres !

Rue des carrières: une solution d'un autre temps

La rue des carrières, pourtant intégrée dans le « projet du réseau structurant cyclable d'agglomération », vient d'être placée en sens unique en zone 30. Mais contrairement à toute attente, et **par la seule décision du maire**, elle n'est pas autorisée au double sens cycliste.

Cette nouvelle entorse au plan de déplacement Urbain (PDU) de PMA et aux nouvelles mesures du code de la route n'est pas sans conséquences pour la sécurité, l'éducation et le confort des usagers. Un écolier désirant aller à l'école en vélo devra traverser deux fois la rue de Berne, rue à grande circulation venant d'Hérimoncourt et la Suisse. Cette situation dangereuse n'incite pas les parents à laisser leurs enfants aller librement en classe à vélo. L'itinéraire cyclable doit être sécurisé, cohérent, sans détour, attractif et confortable.

Nous aimerions que M. le maire nous prouve qu'il est un fervent défenseur de la sécurité des cyclistes en créant des aménagements cyclables de qualité plutôt qu'en contraignant les cyclistes.

Pour en savoir plus, lire le compte rendu du conseil municipal de décembre sur notre site: seloncourt.net.

A propos du colibri

Dans l'éditorial du Seloncourt.comm, la métaphore du colibri, portée par Pierre Rabhi, a été évoquée comme motivation de l'équipe majoritaire et de son chef. Notre groupe pourrait s'identifier au papillon sensé poser cette même question et qui se voit répondre : « *Et toi le papillon, que fais-tu à me regarder ?* » « *Je bas des ailes pour déclencher une tempête qui viendra éteindre ce feu...* ».

Le groupe SDS ne manque pas d'idées, souvent balayées, mais parfois reprises. Il ne cherche pas à provoquer la tempête mais sert de **remue méninges**. Outil essentiel au progrès et à la démocratie.

État des immobilisations à Seloncourt: **141 120€ + 24 000€** pour deux cellules commerciales invendues depuis 2014. **10 ans** d'immobilisme pour quel bénéfice?
Plus de **90 000 € stockés** au CCAS pour un budget annuel de 330 000€.

Renouveler l'éclairage de la ville avec la **technologie à LED**, comme demandé depuis plusieurs années. Cela vient enfin d'être admis. Mieux vaut tard que jamais.

Équiper la commune de **véhicules électriques**: nous n'avons pas su profiter des offres de l'état qui sont aujourd'hui à la baisse. Dommage de pour l'investissement et le bilan carbone.

Prendre en compte le bilan carbone au niveau de la commune et préparer l'avenir dans ce sens. Nous peinons à isoler nos bâtiments et nous ne produisons aucun kilowatt heure.

Le groupe SDS s'étonne que des **travaux d'isolation** soient nécessaires pour le bâtiment de la Stauberie pourtant livré durant l'année 2000. Ne paie-t-on pas deux fois?

Pour être informé de l'actualité seloncourtoise, apporter et défendre vos idées et participer, adhérez à l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire.

Contactez nous par courrier ou depuis notre site www.Seloncourt.net ou par email, asds@seloncourt.net

Cotisation, 15 € à adresser à : A.S.D.S. 18, rue de l'Espérance 25230 Seloncourt

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :

Suivez l'actualité municipale en consultant le site internet de l'ASDS www.seloncourt.net

Contactez nous : asds@seloncourt.net

Rédaction : Béatrice Roch, Sylvie Werny, Michèle Patois, Serge Bee, Fabrice Bertossi, Alain Savorgnano, Jacqueline et Denis Tisserand, Christian Toitot, et également le concours d'autres membres de l'association.